

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 janvier 2024

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la Convocation : 15/01/2024
Date d'affichage : 15/01/2024

L'an deux mille vingt- quatre et le dix- neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : - Mylène DELORME- GAUTHIER Laurent- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Jean- Luc MONTAGNER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Christophe GRANGER

Excusés : Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Jean- Michel GAMORE (pouvoir donné à Christophe GRANGER)- Nathalie MARECHAL- Alexandra CHABANIS- Marylin MOUTET

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2024-02 : Décision modificative n° 3 du Budget du service de l'eau

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu l'affectation des résultats 2022 voté par délibération n°2023-03 en date du 04 avril 2023,
Vu le budget de l'eau adopté par délibération n° 2023-032 du conseil municipal en date du 4 avril 2023,
Vu la décision modificative n°1 adoptée par Délibération n°2023-062 en date du 4 juillet 2023
Vu la décision modificative n°2 adoptée par Délibération n°2023-073 en date du 19 octobre 2023

Afin de réajuster les charges réelles de personnel constatées en 2023, il importe de modifier le budget comme suit :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Ligne 012/ compte 6215 « Charges de personnel » : + 600 €
Chapitre 65 658 : Autres : - 600 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Ligne 012/ compte 6215 « Charges de personnel » : + 600 €
Chapitre 65 658 : Autres : - 600 €

Yves COURBIS,

Maire



Mylène DELORME

Secrétaire de séance

POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune d'Allan
Utilisateur : DEFOSSE Valérie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_003
Objet :	DM n°3 Budget annexe de l'eau potable
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-01-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	026-212600050-20240119-2024_003-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 026-212600050-20240119-2024_003-DE-1-1_0.xml	text/xml	855 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2024-02 DM3 budget Eau.pdf Nom métier : 99_DE-026-212600050-20240119-2024_003-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	221.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 janvier 2024 à 18h46min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 janvier 2024 à 18h46min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 janvier 2024 à 18h46min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 janvier 2024 à 18h46min34s	Reçu par le MI le 2024-01-19